



# JOURNAL ASIATIQUE.

NOVEMBRE 1836.



## VIE

Du khalife Fatimite Moëzz-li-din-Allah, par M. QUATREMÈRE,  
membre de l'Institut.

Abou-Temim-Maad, surnommé Moëzz-li-din-Allah, fils du khalife Mansour, vint au monde le 15<sup>e</sup> jour du mois de ramadan, l'an 317 (de J. C. 929)<sup>1</sup>. Désigné par son père comme héritier du trône, il fut, au moment où la mort de ce prince laissa le trône vacant l'an 341 (de J. C. 952), reconnu sans contestation en qualité de légitime khalife. Il était

<sup>1</sup> Nowaïri (manuscrit arabe de la Bibliothèque de Leyde); Makrizi, *Description de l'Égypte* (man. arabe 797, fol. 287 v.); *Vie de Djauher* (*ibid.* fol. 310 v.); Ebn-Khallikan (man. arabe 730, fol. 348 r., et 69 r. et v.); Abou'l-mahasen (man. arabe 671, fol. 99 v. et fol. 130 r. et v.) *Abulfedæ annales*, tom II, p. 460; *Elmacini historia*, p. 222; Mirkhond (man. de l'Arsenal, IV<sup>e</sup> part., page 58 v.); Haïder Razi (man. persan de la Bibliothèque royale de Berlin, fol. 283 et suiv.) Ebn-Khaldoun (man. de la Bibliothèque du Roi, tom. IV, fol. 34, v. et suiv.).

alors âgé d'environ vingt-quatre ans. Depuis le décès de Mansour il prit en main les rênes du gouvernement et déploya dans l'administration des affaires autant de talent que de fermeté. Le lundi 7<sup>e</sup> jour du mois de dhoulhidjah, ce prince, assis solennellement sur son trône, admit en sa présence les grands de l'état et un nombre considérable d'hommes du peuple, fut salué par eux du nom de khalife, et prit le titre de *Moëzz-li-din-allah*. Il ne se montra nullement affligé de la mort de son père.

Il manda ceux de ses oncles paternels et des oncles de son père qui se trouvaient dans la ville de Mahdiah. Tous se rendirent auprès de lui, le saluèrent du titre de prince, lui prêtèrent serment de fidélité, marchèrent à pied devant lui et reçurent de lui de magnifiques présents. Après avoir fait publiquement la prière de la fête des victimes, le nouveau khalife congédia ses parents et leur permit de retourner à Mahdiah.

A peine était-il paisible possesseur de l'autorité suprême qu'il partit de sa capitale l'an 342, parcourut la province d'Afrikiah, s'arrêtant dans chaque ville qui se trouvait sur son passage, et s'appliquant partout à rétablir la tranquillité et à pourvoir, par de sages règlements, à tout ce qui pouvait assurer la paix et la prospérité de ses états. De là il parcourut le mont Aurás. Tous les rebelles qui étaient cantonnés dans cette montagne, et qui avaient encore les armes à la main, s'empressèrent de les déposer et se soumirent au nouveau khalife, auquel ils prè-

tèrent serment d'hommage et de fidélité. De ce nombre étaient les Benou-Kemlan et les Melilah, qui faisaient partie de la tribu de Hawarah. Moëzz reprit ensuite la route de Kaïrowan. Il nomma, au gouvernement des différents districts de son empire, ses pages, ses officiers et autres personnages dont il connaissait la capacité et la bravoure. Chacun d'eux avait sous ses ordres un corps de troupes plus ou moins considérable. Kaïsar, l'esclavon, qui avait reçu le gouvernement de la ville de Bâgâïah باغاية, acheva par ses bienfaits de désarmer les Berbers et les conduisit à Kaïrowan, où ils reçurent du prince des dons magnifiques et l'accueil le plus honorable. Mohammed-ben-Khazar, émir de la tribu berbère de Mograwah, se rendit également dans la capitale, y fut reçu de la manière la plus noble, et fixa son séjour dans cette ville, où il mourut. l'an 348. L'an 343 (de J. C. 954) Moëzz manda à sa cour Zeïri-ben-Monad, émir de la tribu de Sanhadjah, qui résidait dans la ville d'Aschir. Après l'avoir comblé de présents, il le renvoya dans son gouvernement. Moëzz avait parmi ses affranchis un esclave grec nommé Djauher, fils d'Abd-allah, et surnommé Abou-Hosaïn. Élevé par les soins de Mansour, dont il fut d'abord le secrétaire, il sut adroitement s'insinuer auprès de Moëzz et capter si bien sa faveur, que ce prince, après l'avoir fait passer successivement par tous les emplois, l'éleva au rang de vizir et lui donna le commandement général de toutes ses troupes.

L'an 344 (de J. C. 955) il se livra une sanglante bataille entre les troupes de Moëzz et celles d'Abderrahman, souverain de l'Espagne. La victoire se déclara en faveur du khalife fatimite<sup>1</sup>. Un historien persan nous donne ces détails trop concis. Mais Ebn-Khaldoun, que j'ai maintenant sous les yeux, s'exprime en ces termes : « D'après les ordres de  
 « Moëzz, Hasan ben-Ali, gouverneur de la Sicile,  
 « ayant mis en mer une flotte, vint débarquer sur  
 « la côte d'Espagne, près d'Almeria, y exerça de  
 « nombreux ravages et se retira, emmenant avec lui  
 « un riche butin, et quantité de prisonniers. Nâser,  
 « souverain de l'Espagne, envoya à son tour une  
 « flotte, sous le commandement de son affranchi  
 « Gâleb. Les Espagnols, ayant tenté une descente  
 « sur la côte d'Afrikiah, furent repoussés par les  
 « troupes qui gardaient la province, et forcés de re-  
 « prendre la mer. Mais l'année suivante ils revinrent  
 « à la charge avec soixante et dix vaisseaux, brûlèrent  
 « le port de Khizer الخزر, et ravagèrent les environs  
 « de Sousah et de Tabrakah. »

La puissance de Moëzz s'affermissait chaque jour en Afrique, et s'étendait au loin, depuis la ville d'Ifkan ايفكان, située à trois journées de marche au delà de Tâhart, jusqu'à celle de Rakkadah. Tâhart et Ifkan avaient pour gouverneur Sali ben-Mohammed-Iaferni. Aschir et ses dépendances étaient soumises à Zeïri ben-Monad, de la tribu de Sanhadjah.

<sup>1</sup> Haïder Razi (man. persan de la Bibliothèque royale de Berlin, fol. 283 r.).

Mesilah avait pour gouverneur l'Espagnol Djafer ben-Ali, et Bâgâïah, l'esclavon Kaïsar. Fez obéissait à Ahmed ben-Bekr-Djadhémi et Sedjelmasah à Mohammed ben-Fatah ben-Wasoul, de la tribu du Meknâsah.

Bientôt après, l'an 347, Moëzz fit partir Abou-Hosâïn-Djauher, à la tête d'une armée nombreuse, où l'on comptait vingt mille cavaliers choisis parmi les Kotamah, les Zenatah et autres tribus berbères, et dans laquelle se trouvait l'émir Zeïri, de la nation de Sanhadjah, ainsi que d'autres officiers du plus haut rang, pour soumettre les villes du Magreb qui refusaient de reconnaître l'autorité du nouveau khalife. Si l'on en croit Ebn-Khaldoun, Moëzz se décida à entreprendre cette expédition, parce qu'il fut informé que Iali ben-Mohammed entretenait des correspondances avec les princes Ommiades, souverains de l'Espagne. Djauher partit de Kaïrowan au mois de safar de l'an 347 (de J. C. 958). Il marcha d'abord vers la ville de Tâhart, qui céda à ses armes. Il battit complètement quantité de tribus diverses et conquit un grand nombre de places. Iali ben-Mohammed vint au-devant de l'armée; mais à peine avait-elle quitté la ville d'Ifkan, qu'un tumulte se manifesta à l'arrière-garde et fut, dit-on, suscité par les Benou-lafren. On arrêta Iali, qui fut sur-le-champ massacré par les Berbers de la tribu de Kotamah. La ville d'Ifkan fut saccagée, et Bedou fils d'Iali retenu prisonnier. Les Benou-lafren prétendirent que Zeïri-ben-Monad avait contribué puissamment à la mort

de leur chef<sup>1</sup>. Arrivé sous les murs de Fez, Djauher la tint assiégée pendant quelque temps. Voyant que ses attaques étaient sans aucun succès, il décampa et dirigea sa marche vers Sedjelmasah. Cette ville avait alors pour souverain Schâker-lillah-Mohammed ben-Fatah<sup>2</sup>, qui régnait depuis l'année 331 avec une extrême équité. Il avait pris, en 342, le titre d'*émir-almoumenin* (prince des croyants), et avait fait frapper en son nom des monnaies d'or et d'argent. Averti de l'approche des troupes de Moëzz, il quitta sa capitale avec sa femme, ses enfants et ses principaux partisans, et se réfugia à Tasferalt ou Taskedat تاسكدات, place bien fortifiée et située à douze milles de Sedjelmasah. Djauher se présenta devant cette dernière ville et s'en rendit maître sans coup férir. Peu de temps après, Mohammed s'étant déguisé et n'ayant pris avec lui qu'un petit nombre de ses plus fidèles serviteurs, sortit de sa forteresse et se dirigea vers Sedjelmasah pour connaître par lui-même la situation des affaires. Mais il rencontra sur la route quelques hommes de la tribu de Madgarah qui le reconnurent, se saisirent de lui et le livrèrent entre les mains de Djauher. Ce général, poussant ses conquêtes, arriva sur les bords de l'Océan atlantique. Là, ayant fait pêcher des poissons, il les mit dans des vases pleins d'eau<sup>3</sup> et les

<sup>1</sup> Ebn-Khaldoun, tome VI, fol. 123 r.

<sup>2</sup> *Man. arabe* 580, page 212. Ebn-Khaldoun, tome IV, fol. 35 r. tome VI, fol. 103 v.

<sup>3</sup> On trouve chez les écrivains que j'ai consultés le mot قِلَّة qui

envoya à Moëzz pour prouver à ce prince qu'il avait porté ses armes victorieuses jusqu'aux limites du monde habitable. Il eut soin, pour le même motif, de renfermer dans sa lettre des fragments d'algue ou de fucus recueillis sur les bords de l'Océan. Après cette expédition brillante, Djauher se présenta une seconde fois devant Fez, attaqua la ville avec une nouvelle vigueur et l'emporta d'assaut le jeudi 21<sup>e</sup> jour du mois de ramadan de l'an 348. Cette conquête fut due principalement à l'audace de Zeiri ben-Monad qui, à la faveur de la nuit, escalada les remparts de la ville. Le souverain de cette place resta au nombre des prisonniers. Djauher établit dans tout le Magreb des gouverneurs qui lui étaient dévoués, et chassa les officiers qui commandaient au nom du souverain de l'Espagne; il ajouta la ville de Tâhart à la province soumise à l'autorité de Zeiri ben-Monad. Couvert de gloire et chargé de butin, il retourna alors sur ses pas, conduisant avec lui le souverain de Fez et celui de Sedjelmasah enfermés dans deux cages de fer, et vint présenter à son maître un présent magnifique. Tant de victoires accrurent et portèrent au plus haut point la faveur dont Djauher jouissait auprès du khalife.

signifie un vase. Je ferai observer à cette occasion que, dans le Martyre de S. Bacchus le jeune, publié par le P. Combefis (*Christi martyrum lectulrias*, pag. 83), nous lisons que les moines du monastère de St. Sabas, voulant baptiser ce jeune homme, apportèrent une urne appelée *colathos*, κόλαθος. Je crois que ce mot nous représente le terme arabe قلاطوس.

Ce prince se voyait alors maître de toute l'Afrique septentrionale, depuis l'Océan jusqu'aux frontières de l'Égypte. Dans cette vaste étendue de pays, tout reconnaissait l'autorité du khalife fatimite, partout on faisait la *khotbah* en son nom, à l'exception de la ville de Sebtah, qui resta seule soumise au khalife ommiade de l'Espagne.

Cette même année (ou l'an 347) une maladie contagieuse des plus violentes dévasta la plus grande partie du globe, et exerça surtout ses ravages sur les femmes et les enfants. Le nombre des morts était si considérable, que l'on avait renoncé à leur sépulture, ou, si l'on s'acquittait de ce devoir, on réunissait dans une même fosse vingt ou trente cadavres <sup>1</sup>.

L'an 348 <sup>2</sup> (de J. C. 959), Moëzz apprit qu'une guerre violente s'était allumée dans le Hedjaz, entre la famille de Hasan et celle de Djafar; que ces tristes querelles avaient fait couler beaucoup de sang, et que la famille de Hasan avait perdu plus de monde que sa rivale. Moëzz fit partir secrètement des émissaires qui portaient avec eux des sommes d'argent considérables. Ces négociateurs s'abouchèrent avec les deux partis, firent entendre le langage de la raison et de l'honneur, et s'engagèrent au nom de leur maître à acquitter les sommes exigibles pour le rachat des meurtres qui avaient ensanglanté cette guerre. Ces demandes obtinrent un heureux succès. Les deux

<sup>1</sup> Haïder Razi, fol. 283 r.

<sup>2</sup> Makrizi (man. 797, fol. 289 r.)

familles se réunirent et conclurent une paix qui fut solennellement jurée dans la mosquée de la Mecque, en face de la kabah. Comme la famille de Hasan avait perdu environ soixante et dix hommes de plus que l'autre branche, le prix du sang de ces morts fut acquitté aux frais de Moëzz. Nous verrons plus tard que ce prince recueillit avec usure le fruit de cette action généreuse.

Maad, c'est-à-dire le khalife Moëzz<sup>1</sup>, avait établi dans la ville de Kaïrowan une police sévère. Des gardiens de nuit, des soldats et des espions pleins de vigilance lui répondaient de la population. Après la dernière prière du soir, on sonnait de la trompette, et dès ce moment quiconque était rencontré dans la rue était condamné à avoir la tête tranchée; car on supposait que personne, à cette heure avancée, ne pouvait se trouver dehors à l'exception des voleurs ou autres malfaiteurs. Ces précautions étaient à coup sûr d'une sévérité excessive; mais elles paraissent peut-être moins étranges si l'on réfléchit que la ville de Kaïrowan renfermait une foule d'hommes, même de personnages influents, qui détestaient profondément les Fatimites et ne cessaient d'exciter sourdement contre eux la haine du peuple. On conçoit donc que ces princes vivaient dans un état de défiance continuelle et mettaient tout en œuvre pour prévenir les complots qui pouvaient porter atteinte à leur puissance. L'historien de Kaïrowan raconte à cette occasion une anecdote

<sup>1</sup> Man. arabe 752, fol. 404 r. 105 r.

que je vais transcrire, et dans laquelle cet écrivain croit voir quelque chose de surnaturel, quoique toutes les circonstances du fait ne présentent rien de bien merveilleux. Abou-Saïd-Khalaf, serviteur d'Abou-Ishak-Sebaï, se trouvant un soir chez ce scheïkh, celui-ci l'entretint d'objets si intéressants que le plaisir de la conversation lui fit oublier l'heure. Cependant le crieur de la principale mosquée avait annoncé la dernière prière du soir, la trompette avait sonné et personne ne circulait plus dans les rues. Abou-Saïd, ne voulant pas prendre sur lui d'interrompre le vieillard, le laissa achever sa conversation. Lorsqu'il eut cessé de parler, Abou-Saïd, l'ayant salué, se disposa à partir. La femme du scheïkh ayant demandé à son hôte où il avait intention d'aller, il répondit qu'il retournait chez lui. « Comment ! lui dit cette femme, la trompette a sonné « depuis une heure ! » Le scheïkh engagea Abou-Saïd à séjourner pour cette nuit dans sa maison. Abou-Saïd répondit : « Je causerais une trop vive inquiétude à ma mère, qui ne manquerait pas de croire « qu'il me serait arrivé quelque accident funeste. » Le scheïkh, lui ayant dit d'attendre un moment, le fit placer devant soi, tourna tout autour de lui en récitant des prières, des passages de l'Alcoran, après quoi il lui dit qu'il pouvait partir, et que Dieu serait devant, derrière lui, à sa droite et à sa gauche, pour le préserver de tout accident. Abou-Saïd, plein de confiance, se mit en marche. Arrivé à la place d'Ebn-Abi-Daoud, il rencontra des soldats du guet,

des surveillants, accompagnés de plusieurs chiens; personne ne lui dit un mot et aucun chien n'aboya. Continuant sa route, il trouva, au marché d'Ebn-Hescham et plus loin, une troupe semblable, et il ne fut pas inquiété davantage. Lorsqu'il approchait de la ruelle où était sa maison, il ne put se défendre d'un vif sentiment de crainte; car il pensait que la porte serait fermée et qu'il ne trouverait personne pour la lui ouvrir. Mais, contre son attente, il n'eut qu'à pousser la porte, qui s'ouvrit d'elle-même : sa mère l'attendait derrière la porte. Il rentra chez lui, se hâta de rendre grâce à Dieu, et ne manqua pas d'attribuer cet événement aux prières du scheïkh<sup>1</sup>.

Une anecdote peu importante en elle-même servira à prouver quelle opposition les Fatimites rencontraient au milieu même de la capitale de leurs états, et jusqu'à quel point ils se croyaient obligés, dans l'intérêt de leur position, de tolérer des injures souvent fort graves.

Un simple maître d'école مودب nommé Abou-Bekr-lahia ben-Khalfoun, qui appartenait à la tribu de Hawarah, avait osé braver la puissance du prince. Il était ennuyé de la présence d'un Oriental<sup>2</sup> qui se plaçait devant sa classe pour tenir des discours injurieux contre les khalifes Abou-Bekr et Omar, dans l'intention de blesser et d'irriter le vieillard. Celui-ci, poussé à bout, dit aux enfants : « In-

<sup>1</sup> Man. arabe 752, fol. 98 r. 99 r.

<sup>2</sup> Les auteurs africains emploient souvent ce terme pour désigner les Fatimites et leurs partisans.

« formez-moi quand cet homme reviendra. » Ayant appris son arrivée, il se cacha dans une des cours de l'école et dit aux enfants : « Dès qu'il commencera ses déclamations injurieuses, entourez-le et faites-le entrer dans la salle. » Ils l'entourèrent en effet et lui assujettirent le pied dans une pièce de bois. Leur maître leur ordonna de faire tous une lecture à haute voix, de se placer sur la porte et de tenir élevées les planches qui leur servaient pour écrire. Tous élevèrent leur voix en même temps, de manière qu'il devenait impossible de rien entendre. Alors le maître, se jetant sur cet homme, le renversa à terre et le frappa cruellement sur le dos et la tête. Lorsqu'il se trouva fatigué, les enfants s'approchèrent et lui dirent : « Vous avez suffisamment battu cet insolent; il faut que nous ayons notre tour. » Lahia leur ayant donné la permission, ils entourèrent cet homme et chacun d'eux le frappa de toute sa force, de manière qu'aucune partie du corps de ce malheureux ne resta sans meurtrissure. Ensuite les enfants le prirent par les pieds et les mains, et le jetèrent dans la rue. Un porteur étant venu à passer, ils l'invitèrent à charger cet homme dans un panier. Cependant quelques personnes vinrent trouver le maître d'école et lui dirent : « Cet homme que tu as maltraité est un esclave du prince et tient auprès de lui un poste qui n'est pas à mépriser. Nous craignons que cette aventure n'ait pour toi des suites fâcheuses. Mais adresse-toi à telle femme d'un rang distingué, dont le fils fré

« quente ton école. » Iahia les remercia de ce bon conseil et appela l'enfant, auquel il dit : « Lorsque je parlerai à ta mère, ne manque pas d'attester la vérité de tout ce que je lui dirai. » Il prit son bâton, se rendit chez cette femme, et frappa à la porte. L'enfant vint lui ouvrir et lui dit : « Maître, quel motif vous amène ? » Il répondit : « J'ai absolument besoin de parler à ta mère. » Introduit à l'instant, il dit à cette femme : « Un tel s'est présenté à mon école et a voulu exciter du désordre parmi les enfants. Si vous ne voulez pas me croire, interrogez votre fils. » L'enfant certifia qu'en effet cet homme l'avait sollicité à la révolte. Cette femme, irritée, dit : « Que l'on m'amène ce misérable. » Lorsqu'il fut en sa présence, elle le frappa tellement à coups de pied qu'il resta presque mort. Le maître d'école, de son côté, prenant son bâton, s'avança vers cet homme et le frappa à grands coups de pied en lui disant : « Porc de l'Orient, c'est moi qui suis le Hawari. » Cependant Abou-Damim, le gouverneur, apprit quelles insultes, quels outrages cet homme avait reçus du maître d'école. Il manda devant lui ce dernier, et, se l'étant fait amener par le commandant de la garnison, il lui dit : « Maître d'école, Nasr te demande. — Quel est ce Nasr, demanda le Hawari. — C'est, répondit Abou-Damim, le géolier. » Cet homme chercha vainement quelque moyen de se tirer d'embarras. Contraint de se résigner à son sort, il prit son bâton, sa ceinture et se rendit à la prison. On le fit entrer et on le con-

duisit dans une chambre, au plafond de laquelle pendait une corde. On le pressa de monter dans cet endroit. Cet homme, qui était déjà vieux et décrépit, réfléchit que l'on voulait sans doute qu'il se pendît à la corde, qui viendrait à casser, en sorte qu'il tomberait et se romprait les membres. De la main il saisit le seuil de la porte et entra dans la salle. A peine était-il assis que Nasr arriva, escorté de ses aides et portant une corbeille remplie de chaînes et de liens. Il dit au maître d'école d'étendre son pied. L'autre demanda pour quel motif; le geôlier répondit que c'était pour le garrotter. Cet homme se soumit sans résistance. A peine était-il attaché qu'un jeune homme d'une belle figure et bien parfumé entra dans la salle, et, s'adressant au geôlier et à sa troupe, il les somma à haute voix de laisser en repos ce vieillard; puis il demanda à ce dernier : « Suis-je connu de toi? — Oui, répondit le maître d'école, vous êtes Djauher, si connu dans les réunions des savants et des hommes de mérite. » Djauher, ayant congédié le cortège du geôlier, emmena le vieillard et le conduisit chez le maître de son fils. De là il fit demander audience au khalife. Prenant alors la main du maître d'école, il l'introduisit auprès de Maad; car c'est ainsi que le nommait son instituteur. Cet homme, en mettant le pied dans la salle de réception, aperçut le prince assis sur son trône. Il commença à le maudire intérieurement. Lorsqu'il fut approché, le khalife lui dit : « Maître d'école, comment avons-nous mérité

« de ta part des injures et des malédictions? » Le vieillard, feignant d'être sourd et de croire que le prince lui demandait à qui il avait fait une lecture, répondit d'une manière vague. Le khalife réitéra sa question en élevant davantage la voix, et lui dit : « J'ai été informé que tu nous insultes par des paroles outrageantes et des calomnies. » Le maître d'école répondit : « Je n'ai fait que répéter ce que « dit l'Alcoran <sup>1</sup>. » En même temps il tourna le dos en disant : « C'est là que l'on applique la bastonnade. » Le prince, ne comprenant pas ce que ce geste voulait dire, ordonna qu'on lui remît une somme de dix pièces d'or, en lui enjoignant de ne pas recommencer. Le maître d'école répondit qu'il n'avait fait qu'emprunter à l'Alcoran tel et tel passage. Il sortit ensuite, conduit par Djauher, qui lui compta les pièces d'or. Lorsqu'il fut dans le vestibule du palais, les portiers voulurent lui enlever la petite somme qu'il venait de recevoir, et, ils le serraient de près pour le dépouiller; il appela aussitôt Djauher. Celui-ci repoussa les portiers et laissa le maître d'école sortir tranquillement. Cet homme, de retour chez lui, enferma les pièces d'or dans une bourse et se dit à lui-même : « Voilà de l'argent que j'ai reçu pour aider « à la destruction du palais des usurpateurs. Nous « donnerons à chaque fantassin un quart de dirhem. » Il s'informait exactement du change de la monnaie; et, lorsqu'il apprenait qu'elle avait augmenté du quart d'une pièce d'argent, il se réjouissait en disant :

<sup>1</sup> Man. arabe 752, fol. 105 r.

« Je gagne de quoi payer un fantassin de plus. » Au moment de sa mort, on trouva la bourse déposée dans un coffre, et sur laquelle étaient écrits ces mots : « Ces pièces d'or m'ont été données par l'usur-  
« pateur. Je veux que cette somme soit dépensée par  
« quarts de dirhem, que l'on distribuera à chaque  
« fantassin qui contribuera à démolir la mosquée de  
« nos ennemis. » La somme était tout entière, car le propriétaire n'y avait pas touché.

Un poète nommé Ebn-Kattar<sup>1</sup> avait composé des vers à la louange des khalifes Ismaïl et Maad, tandis qu'un autre poète, Sahal-Warrak, avait consacré sa plume à écrire contre ces princes des satires amères. On demandait un jour au premier lequel de lui ou de Sahal était le plus grand poète; il répondit : « J'ai  
« montré plus de talent lorsque je vous ai loué, et  
« lui lorsqu'il vous a attaqué. » Cette réponse excita la colère du khalife. Sahal, ayant appris ces détails, conçut de vives alarmes. Il se rendit aussitôt à la maison d'Abou-Ishak-Sebaï, le même dont il a été fait mention plus haut. Le scheïkh, qui était doué d'une extrême sagacité, devina que son hôte était le poète Sahal. Il se leva pour le recevoir, le fit asseoir à ses côtés et lui demanda quel était le motif de sa visite. Sahal lui rapporta le propos d'Ebn-Kattar. Le scheïkh l'invita à lui réciter ses vers et lui dit : « Mets tes doigts dans tes oreilles et élève la voix  
« autant que tu pourras. » Le poète, répondant à cet appel, répéta cette longue diatribe, que je ne rap-

<sup>1</sup> Man. arab. 752, fol. 105 v.

porterai point ici, et qui n'était remarquable que par la violence et l'exagération. Lorsque le poète eut achevé de réciter ses vers, le scheïkh lui demanda quel but il s'était proposé en composant cette satire. Il répondit qu'il n'avait eu que Dieu en vue. Le scheïkh alors s'écria : « O Dieu ! bénissez cet homme, délivrez-le et préservez-le de tout accident ! » Le poète, étant sorti, rencontra Abou'lkassem-Fezari, qui lui dit : « Ton sort est décidé. » Ces mots firent trembler Sahal ; mais Fezari ajouta : « Il y a environ trois heures que le sultan (le khalife) a envoyé pour toi une robe d'honneur et une bourse. » Sahal répondit : « Le moment que tu indiques est précisément celui où je me trouvais chez le scheïkh Sebaï. » Suivant un autre récit, le khalife, ayant fait venir le poète, lui dit : « J'exige que tu me récites toute la pièce de vers dans laquelle tu m'as déchiré. » Sahal protesta qu'il n'en ferait rien, à moins que le prince ne lui garantît une sûreté pleine et entière. Cette promesse lui ayant été donnée, il répéta cette satire mordante ; et le khalife, bien loin de le punir, se plut à le combler d'honneurs et de présents. L'historien crédule auquel j'emprunte ce récit attribue à l'influence des prières du scheïkh Sebaï un dénouement qui paraissait presque incroyable. Mais on peut, et, si je ne me trompe, avec plus de vraisemblance, voir ici l'effet de la position embarrassée dans laquelle se trouvait le khalife fatimite. Son règne avait été, il est vrai, signalé par de brillantes conquêtes ; mais

il se rappelait avec quelque effroi que peu d'années auparavant une conspiration menaçante, en armant les indigènes du nord de l'Afrique, avait mis l'empire des Fatimites à deux doigts de sa perte. Kaïrowan, comme les autres villes de la domination de Moëzz, était, ainsi que je l'ai dit, remplie d'une multitude de scheïkhs audacieux et fanatiques, qui ne déguisaient point leur haine pour la nouvelle dynastie, et pouvaient, sans beaucoup de peine, exciter une révolution. D'un autre côté, Moëzz allait tenter la conquête de l'Égypte, et, par conséquent, ses meilleures troupes allaient se trouver conduites à une grande distance de la capitale. Dans de pareilles circonstances, des mesures de rigueur auraient pu non-seulement manquer leur but, mais allumer un immense incendie, qu'il eût peut-être été difficile d'éteindre. Moëzz pensa donc qu'il valait mieux désarmer ses ennemis à force de bienfaits, se donner à lui-même auprès de la multitude le mérite d'une noble clémence, que d'aller, par une vengeance intempestive, puisque le péril était passé, attiser des haines mal éteintes et développer l'énergie de ces passions violentes, qui, concentrées et forcées d'agir dans l'ombre, n'en seraient que plus dangereuses pour la sûreté du prince et de l'état.

Un jour d'été <sup>1</sup> Moëzz manda auprès de lui un grand nombre de scheïkhs de la tribu de Kotamah. Il les reçut dans une salle dont le plancher était

<sup>1</sup> Makrizi (man. arabe 797, fol. 287 v.).

couvert de tapis de feutre. Ce prince était vêtu d'une simple robe جُبَّة ; ses habits étaient rangés près de lui. Devant lui on voyait une écritoire et des plumes, et tout autour des portes ouvertes qui conduisaient à des bibliothèques. « Mes frères, dit Moëzz à ces officiers, me trouvant ici ce matin par le froid vif que nous éprouvons, je disais à la mère des émirs, qui dans ce moment est encore placée de manière à m'entendre : Nos frères s'imagineraient peut-être que dans un jour comme celui-ci, à l'exemple des souverains du monde, les plaisirs de la table, les étoffes de soie, les fourrures de fenek, de zibeline, le musc, le vin et la musique sont les objets qui nous occupent. J'ai donc cru devoir vous faire appeler afin que vous pussiez vous assurer par vos propres yeux quels sont les soins auxquels je me livre lorsque je suis seul et que je me dérobe à vos regards. En effet, je ne me distingue de vous que par quelques prérogatives qui sont inhérentes à mon rang et par le titre d'*imam* que Dieu m'a concédé. Je m'occupe à lire les lettres que je reçois journellement des contrées orientales et occidentales, et auxquelles je fais réponse de ma propre main. Du reste je m'interdis tous les plaisirs du monde et je borne mes soins à défendre votre vie, augmenter la population de votre pays, humilier vos rivaux et dompter vos ennemis. O vous, scheïkhs, appliquez-vous, quand vous êtes seuls, à suivre l'exemple que je vous donne. Gardez-vous de vous livrer aux emportements d'un

« orgueil et d'une fierté indomptables, de peur que  
« Dieu ne vous retire ses bienfaits pour les trans-  
« porter à un autre peuple. Traitez avec bienveil-  
« lance les personnes qui vous sont soumises et qui  
« ne peuvent parvenir jusqu'à moi, comme moi-  
« même je vous témoigne une bonté constante, afin  
« que tous les hommes sans exception aient part à  
« des avantages durables, que le bien se multiplie et  
« que la justice se propage en tous lieux. Soyez ré-  
« servés sur l'article des femmes, ne vous attachez  
« qu'à une seule. Gardez-vous de céder à la convoi-  
« tise, de multiplier le nombre de vos épouses et  
« de vous livrer sans frein à la passion qu'elles vous  
« inspirent; car vous porteriez le trouble dans votre  
« vie, vous attireriez sur vous des maux réels, vous  
« énerveriez vos forces et affaibliriez toutes vos fa-  
« cultés. A un seul homme suffit une seule femme;  
« et nous avons besoin également que vous conser-  
« viez toute la vigueur de vos esprits et de vos corps.  
« Si vous observez exactement ce que je vous pres-  
« cris, j'ose espérer que Dieu réalisera par vos mains,  
« en notre faveur, la conquête de l'Orient, ainsi qu'il  
« nous a accordé celle de l'Occident. Levez-vous et  
« allez. Que Dieu répande sur vous sa bénédiction  
« et favorise vos entreprises! » Les scheikhs s'éloi-  
gnèrent à l'instant.

L'an 350 (de J. C. 961), dans le mois de mo-  
harrem, les Grecs, commandés par Nicéphore Pho-  
cas, firent la conquête de l'île de Crète, s'emparèrent  
de la capitale après un siège de dix mois, égorgèrent.

dit un historien <sup>1</sup>, deux cent-mille hommes, emmenèrent en captivité un nombre égal de femmes et d'enfants, et livrèrent aux flammes les mosquées et les Alcorans. La flotte qui les avait amenés se composait de sept cents bâtiments. Cette même année <sup>2</sup> Iali ben-Mohammed se rendit de nouveau à la cour du prince fatimite. Il mourut dans la ville de Kaïrowan. Il était âgé de plus de cent ans.

L'année suivante <sup>3</sup> Moëzz écrivit aux gouverneurs qui commandaient dans les provinces depuis Barkah jusqu'à Sedjelmasah, ainsi que dans la Sicile, et leur enjoignit de faire inscrire tous les enfants qui se trouvaient dans l'étendue de leur juridiction, tant ceux des classes distinguées que ceux d'une condition vulgaire, afin qu'ils fussent circoncis en même temps que les fils du khalife. Il s'en trouva un nombre prodigieux. Le 1<sup>er</sup> jour du mois de rebi-awal, on commença par circoncire les enfants du prince, ceux de sa famille, ceux des secrétaires et autres personnes attachées au khalife et des différents fonctionnaires de l'état. Tous reçurent des présents et des habits magnifiques. Le lundi 11<sup>e</sup> jour du même mois, il y eut une foule si grande, que cent cinquante hommes moururent étouffés.

Si l'on en croit un historien persan <sup>4</sup>, cette même année les Grecs, avec une armée nombreuse, en-

<sup>1</sup> Nowaïri (man. arabe de Leyde). Cedrenus, Zonaras, Manasses, etc. ap., Lebeau, *Histoire du Bas-Empire* (tome XVI, pag. 67 et suiv.)

<sup>2</sup> Ebn-Khaldoun (man., tome VII, fol. 18 r<sup>o</sup>).

<sup>3</sup> Nowaïri (man. de Leyde).

<sup>4</sup> Haïder-Razi, fol. 283 r.

treprirent la conquête de l'île de Crète. Le gouverneur, se voyant hors d'état de repousser une attaque si formidable, se déclara vassal de Moëzz, implora son secours et fit faire la *kothbah* et frapper la monnaie au nom de ce prince. Moëzz fit partir en hâte un corps de troupes pour défendre l'île et arrêter les chrétiens. Ceux-ci, ignorant l'arrivée de ce renfort, pressèrent les attaques avec vigueur. Tout à coup l'armée de Moëzz arriva, prit l'ennemi en queue et en fit un affreux carnage : à peine un petit nombre de chrétiens put-il échapper au fer des musulmans. Mais ces faits, racontés par un historien récent, ne présentent rien d'authentique. Sans doute l'écrivain, ayant trouvé chez des auteurs plus anciens le récit de la conquête de la Crète effectuée l'année précédente par la flotte grecque, aura, soit à dessein, soit par inadvertance, altéré la vérité de l'histoire et supposé que les armées des musulmans étaient restées victorieuses de celles des chrétiens. Peut-être aussi cette méprise provient-elle d'un fait réel, mais dont l'époque a été déplacée. En effet, trois années avant la conquête de la Crète, les Grecs avaient fait dans cette île une expédition qui était restée sans aucun succès.

Cependant Moëzz, dont les états, comme je l'ai dit, s'étendaient jusqu'aux frontières de l'Égypte, songeait vivement à réunir ce pays à son empire. Sa mère<sup>1</sup> le pria d'ajourner ce projet afin qu'elle pût faire secrètement le pèlerinage de la Mecque.

<sup>1</sup> Abou'lmahasen (man. 671, fol. 130 r., 131 r.)

Ayant obtenu ce qu'elle demandait, elle se mit en route. A peine était-elle arrivée à Fostat, que Kafour-Ikhschidi, instruit de son arrivée, se présenta chez elle, lui témoigna toute sorte d'égards, la combla de présents et la fit escorter par un corps de troupes. La princesse, à son retour, pressa son fils de ne rien entreprendre contre l'Égypte; et en effet tout dessein hostile fut suspendu jusqu'à la mort de Kafour. Mais depuis ce temps les choses avaient changé et les circonstances ne pouvaient être plus favorables pour réchauffer les projets ambitieux de Moëzz et en assurer la réussite.

L'eunuque Kafour<sup>1</sup> venait de mourir, au mois de djoumada second, l'an 357, et avait laissé la souveraineté à Abou'lfawaris-Ahmed, fils d'Ali et petit-fils d'Ikhschid, qui n'était âgé que de onze ans. Comme le jeune prince se trouvait hors d'état de gouverner par lui-même, les troupes élurent pour régent Hosain ben-Abd-allah ben-Tagadj, cousin du père du jeune émir. Hosain était prince de la ville de Ramlah, et il fut plus d'une fois l'objet des louanges du poète Motanebbi. On décida que son nom serait prononcé, dans la prière, immédiatement après celui d'Abou'lfawaris-Ahmed. L'administration civile fut confiée au vizir Abou'lfadl-Djafar ben-Forat, et

<sup>1</sup> Makrizi, *Description de l'Égypte* (man. 797, fol. 269 r., 288 r.). Abou'Imahâsen, *Histoire d'Égypte* (man. 671, fol. 117 et suiv.). Ebr-Khâllikan, fol. 69 v. Nowairi, *loc. laud. Abulfeda Annales*, tom. II, pag. 498 et suiv. Elmacini *Historia*, pag. 226. Deguignes, *Histoire des Huns*, tome III, pag. 154.

le commandement des armées à Schemoul-Ikhschidi. Djafar ne tarda pas à se rendre odieux par sa mauvaise conduite et ses vexations. Il fit arrêter un grand nombre d'habitants de l'Égypte et leur arracha par violence des sommes considérables.

Parmi les victimes de la cupidité de Djafar on distingua, outre Iakoub ben-Keles, dont je parlerai plus bas, le chrétien Ibrahim ben-Merwan, qui avait été secrétaire d'Ounoudjour et d'Ali ben-Ikhschid. Il le fit arrêter et condamner à payer une somme de dix mille pièces d'or.

Djafar, au lieu de s'appliquer à calmer le mécontentement qu'il avait si imprudemment excité, semblait avoir pris à tâche de l'accroître encore. Bientôt toute la milice se souleva contre lui, et l'Égypte entière fut remplie de troubles. Les Turcs attachés à la famille d'Ikhschid et à Kafour se mutinèrent et réclamèrent des sommes exorbitantes, qu'il était impossible de leur payer. Ils s'opposèrent à la perception des droits que devaient fournir ceux qui avaient pris à ferme les différents cantons de l'Égypte. Non contents de ces désordres, ils prirent les armes contre le vizir, pillèrent sa maison et celles de ses principaux partisans; quelques-uns allèrent jusqu'à écrire à Moëzz pour l'inviter à envoyer une armée en Égypte, s'engageant à secourir de tout leur pouvoir le succès de son entreprise.

Sur ces entrefaites, Hosain, qui se trouvait en Syrie, ayant été forcé de fuir devant les Karmates et de leur céder la conquête de cette province, se

rendit en Égypte, où il épousa Fatimah, fille de son oncle Tagadj, et se mit en possession de toute l'autorité. Sur les plaintes que l'armée lui adressa contre Djafar ben-Forat, il fit arrêter ce vizir, qui fut, par son ordre, appliqué à la torture et condamné à payer des sommes considérables. Hosain gouverna l'Égypte l'espace de trois mois. Il éleva au rang de vizir son secrétaire Hosain ben-Djaber-Zendjani; mais bientôt après il mit en liberté Djafar ben-Forat et lui confia une seconde fois l'administration de l'Égypte. Ahmed ben-Ali, qui était censé le souverain de cette contrée, n'en avait que le nom et n'exerçait aucun acte qui annonçât l'autorité d'un maître. Bientôt Hosain quitta l'Égypte pour retourner en Syrie, au commencement du mois de rebi second, l'an 358. Suivant le récit de plusieurs historiens, ces troubles n'étaient pas le seul fléau dont l'Égypte, à cette époque, fut affligée : elle était désolée par la famine. La famine fut suivie d'une maladie contagieuse et toutes deux emportèrent, à Fostat et dans les environs, six cent mille personnes, sans compter celles dont les cadavres furent précipités dans le fleuve; et beaucoup d'habitants furent réduits à la misère et contraints de s'expatrier. En effet, l'an 356 la crue du Nil n'avait pas dépassé douze coudées et dix-neuf doigts; et l'année précédente l'inondation n'avait point atteint sa limite ordinaire<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Haïder-Razi, fol. 284 r. Nowairi, Mirkhond, etc. Si l'on en croit l'auteur de l'Histoire des Patriarches d'Alexandrie (t. II, man. arab.

Moëzz, voulant mettre à profit toutes ces circonstances, se prépara sérieusement à une expédition contre l'Égypte.

Déjà, depuis deux ans, il avait donné l'ordre de creuser des puits sur la route qui conduisait en Égypte et de construire des palais dans tous les lieux où il se proposait de séjourner. Il était occupé de ces préparatifs lorsque, le vendredi, dernier jour du mois de djoumada second, des courriers qui venaient de l'Égypte lui apprirent la mort de Kafour et les troubles auxquels ce pays était en proie.

Il envoya<sup>1</sup> l'Esclavon Khafif vers les scheïkhs de la tribu de Kotamah, avec ordre de leur dire : « Nous  
« avons résolu, ô mes frères, de placer dans le pays  
« de Kotamah des hommes affidés qui résideront  
« au milieu de vous, percevront vos aumônes et les  
« redevances que payent vos troupeaux, et garderont  
« le produit par devers eux, afin que, quand les  
« circonstances l'exigeront, nous puissions envoyer  
« chercher les objets déposés entre les mains de  
« nos mandataires et y trouver une ressource assu-  
« rée dans nos besoins et nos entreprises. » Un des  
scheïkhs, informé de cette prétention, répondit fièrement à Khafif : « Va dire à ton maître que, par  
« Dieu ! nous ne consentirons jamais à une pareille  
« proposition. Comment ose-t-il exiger que les Ko-

<sup>1</sup> 40, page 75), l'Égypte, pendant un espace de sept années, eut à lutter contre la famine ; et ce fléau eut pour causes, tantôt une inondation insuffisante, tantôt les ravages des rats, des sauterelles, etc.

<sup>1</sup> Makrizi, tom. I, fol. 288 r.

« tamis se soumettent à payer une capitation et per-  
« mettent que leurs noms soient portés, comme  
« tributaires, sur les registres de la chancellerie,  
« tandis que Dieu nous a depuis longtemps favo-  
« risés de la connaissance de l'islamisme et que tout  
« récemment nous nous sommes liés avec vous par  
« une alliance indissoluble? Du reste, nos épées sont  
« à votre disposition, et vous pouvez les employer  
« dans l'Orient comme dans l'Occident. » Khafif étant  
retourné auprès de Moëzz et lui ayant rapporté cette  
réponse, le prince fit venir à sa cour un nombre de  
Kotamis. Lorsqu'ils parurent en sa présence il était  
à cheval et leur demanda d'un air imposant quelle  
était cette déclaration qui lui avait été adressée en  
leur nom. Les députés protestèrent que cette ré-  
ponse exprimait les sentiments de toute leur nation.  
« En effet, ô notre maître, ajoutèrent-ils, des hommes  
« tels que nous ne consentiront point à payer une  
« capitation qui soit regardée comme un tribut fixe  
« et annuel. » Moëzz, se levant sur ses étriers, dit  
aux députés : « Que Dieu vous comble de ses bé-  
« nédiction! vous êtes tels que je désirais vous trou-  
« ver. Je n'avais d'autre but que de vous éprouver  
« et de juger quelles seraient vos dispositions après  
« ma mort. »

Cependant Moëzz vit arriver auprès de lui un per-  
sonnage qui devait jouer un rôle distingué dans l'ad-  
ministration de l'Égypte, et sur lequel je dois donner  
quelques détails<sup>1</sup>. Abou'lfaradj-Iakoub ben-Iousouf

<sup>1</sup> Makrizi, *Description de l'Égypte* (man 798, fol. 5 r et v.)

ben-Keles était un juif, natif de Bagdad. Ayant quitté cette ville, et s'étant retiré en Syrie, il choisit pour sa demeure la ville de Ramlah, où il remplit la charge d'agent وکیل des marchands. Comme il avait contracté des dettes, qu'il se voyait hors d'état d'acquitter, il prit la fuite, et se rendit en Égypte à l'époque de Kafour-Ikschidi, et s'attacha au service de ce prince. Il eut avec lui des relations commerciales, et lui vendit des marchandises, pour le prix desquelles il reçut des assignations sur plusieurs villages de l'Égypte. Cette circonstance lui donna occasion de parcourir à plusieurs reprises les campagnes de l'Égypte, et de se mettre au fait de ce qui concernait les villages de ce pays. Comme il joignait à beaucoup d'instruction et de finesse un esprit distingué et une haute capacité, il acquit, sur tout ce qui concernait les terres de l'Égypte, les connaissances les plus étendues. Lorsqu'on lui demandait quelques détails sur les récoltes d'un canton, la somme de ses produits et sa situation, tant extérieure qu'intérieure, on était sûr d'obtenir de lui les renseignements les plus satisfaisants. Il amassa de grandes richesses et acquit une position brillante. Kafour, qui goûtait beaucoup sa capacité et ses talents pour l'administration, dit un jour : « Si cet homme était musulman, il mériterait la place de vizir. » Ce discours, ayant été rapporté à Iakoub, développa en lui l'amour des grandeurs. Il se fit instruire secrètement des principes de la religion musulmane, et au mois de schaban de l'année 356, il entra dans

la grande mosquée de Fostat, et fit la prière du matin; de là, escorté d'une foule nombreuse, il se présenta chez Kafour, qui le fit revêtir d'une robe d'honneur.

Ensuite il retourna dans sa maison avec le même cortège et reçut la visite des grands fonctionnaires, qui vinrent lui offrir leurs félicitations. Nul ne crut pouvoir se dispenser de cette démarche. Le crédit dont jouissait Iakoub excita au plus haut point la haine et la jalousie du vizir Abou'lfadl-Djafar ben-Forat qui dressa contre lui des batteries, lui tendit toute sorte de pièges, et voulut le contraindre à payer une somme de 4,500 pièces d'or. Iakoub, effrayé, quitta précipitamment l'Égypte et prit la route du Magreb, au mois de schewal de l'année 357. Il arriva à la cour de Moëzz qui, sachant apprécier ses talents et sa capacité, le retint à son service et l'éleva aux plus hauts emplois. Iakoub pressa son nouveau maître d'entreprendre la conquête de l'Égypte, qui ne devait, suivant lui, offrir que peu de difficultés <sup>1</sup>.

Si l'on en croit un historien judicieux <sup>2</sup>, une anecdote, qui paraît en soi assez peu importante et même frivole, contribua beaucoup à éclairer Moëzz sur la faiblesse du gouvernement qui régissait l'Égypte, et l'encouragea à entreprendre la conquête

<sup>1</sup> On peut voir sur ce qui concerne Iakoub ben-Keles et ses démêlés avec le vizir d'Égypte, l'Histoire des Patriarches d'Alexandrie (man. 140, page 77, 78, 83.).

<sup>2</sup> Makrizi, *Description de l'Égypte*, tome I, fol. 288 v., 289 r.

de cette province, en diminuant à ses yeux les difficultés que son ambition pouvait redouter.

La mère de Moëzz ام الامراء avait élevé une jeune esclave qu'elle envoya du Magreb en Égypte pour la faire vendre. L'agent chargé de cette commission exposa cette fille au marché de Fostat, et en demanda une somme de mille pièces d'or. Un jour une femme à la fleur de l'âge se présenta, montée sur un âne, examina la jeune fille, la marchanda, et enfin l'acheta au prix de six cents pièces d'or. Cette femme était la fille d'Ikhschid Mohammed ben-Tagadj. Ayant entendu parler de la jeune esclave, elle avait voulu la voir, avait pris de l'affection pour elle, et l'avait achetée dans l'intention de l'employer à son service. L'agent, après avoir conclu le marché, reprit la route du Magreb, et raconta à Moëzz le succès de ses démarches. Le khalife ayant mandé les scheïkhs, fit raconter en leur présence, et dans tous ses détails, l'anecdote de la fille d'Ikhschid avec la jeune esclave. « Mes frères, leur dit-il ensuite, « hâtez-vous de marcher vers l'Égypte, et n'appréhendez pas une résistance sérieuse. Que pourriez-vous craindre de la part d'hommes plongés dans la mollesse, chez lesquels une femme du sang des princes va en personne acheter une esclave pour son usage ? Un pareil trait annonce chez les habitants une grande faiblesse d'esprit, et un manque total de jalousie. Marchez avec confiance à notre suite contre ce peuple efféminé. » Tous les scheïkhs s'écrièrent qu'ils étaient prêts à exécuter ponctuel-

lement les ordres du khalife. Ce prince les exhorta à faire incontinent tous leurs préparatifs. « Et nous, » ajouta-t-il, nous sommes décidé, s'il plaît à Dieu, « à entreprendre cette expédition. »

Moëzz<sup>1</sup> ayant rassemblé une armée considérable qu'il destinait à faire la conquête de l'Égypte, en donna le commandement à Djauher. Ce général dirigea d'abord sa marche vers le Magreb, afin d'affermir la tranquillité qui régnait dans cette vaste contrée. Il rassembla les tribus arabes qui étaient destinées à l'accompagner dans son expédition. Il leva en même temps les tributs que devaient payer les Berbers et qui s'élevèrent à une somme de cinq cent mille pièces d'or. Moëzz, malgré l'hiver, se rendit en personne dans la ville de Mahadiah, tira du trésor de ses pères cinq cents charges de pièces d'or, et retourna aussitôt après dans sa capitale. Djauher arriva dans cette ville le dimanche 28<sup>e</sup> jour du mois de moharrem, l'an 358. Au moment où le général, d'après les ordres de son souverain, se disposait à prendre la route de l'Égypte, il fut attaqué d'une maladie si grave que l'on désespéra de sa vie. Moëzz allait le visiter fréquemment et ne manquait pas de dire : « A coup sûr cet homme ne mourra pas, car il est destiné à faire la conquête de l'Égypte. » Cette prédiction se réalisa, et Djauher recouvra heureusement la santé. Alors il se disposa à exécuter les ordres de son maître. Il se transporta dans les plaines de Rakka-

<sup>1</sup> Ebn-Khallikan, fol. 347 v.

dah, et y réunit son armée, qui se composait de plus de cent mille cavaliers. Ils étaient abondamment pourvus d'armes et de tout ce qui pouvait leur être utile. L'argent ne fut point épargné pour cette expédition, ou plutôt il fut répandu par Moëzz avec une magnificence qui allait jusqu'à la profusion. Au rapport d'un historien judicieux<sup>1</sup>, l'année qui précéda la conquête de l'Égypte, le khalife manda un jour Abou-Djafar-Hosain, intendant du trésor. Le prince était au milieu du palais, assis sur un coffre, et avait devant lui des milliers de coffres dispersés çà et là. « Voilà, lui dit-il, des cassettes « pleines d'argent que je n'ai pu encore mettre en « ordre; charge-toi de ce soin, et examine ce que « chacune renferme. » Hosain s'occupa aussitôt à remplir les intentions de son maître; il prit tous les coffres et les rangea l'un après l'autre. Quand ce travail fut achevé, il en donna avis à Moëzz, qui commanda aux domestiques et aux valets attachés au service du trésor d'emporter ces coffres, et de les déposer dans les salles destinées pour les recevoir; après quoi il dit à Hosain de fermer la porte et d'y apposer son cachet. « Maintenant, lui dit-il, « toutes les richesses ont cessé d'être sous mon sceau, « et se trouvent placées sous ta responsabilité. » La somme contenue dans ces coffres s'élevait à vingt-quatre millions de pièces d'or, et tout fut dépensé pour la guerre d'Égypte. En effet, Moëzz, non content d'abandonner à Djauher les richesses qu'il avait

<sup>1</sup> Makrizi, *Description de l'Égypte* (man. 797, fol. 288 r.).

apportées, lui permit encore de puiser dans ses trésors, et d'y prendre tout l'argent dont il aurait besoin. Tous ceux qui étaient employés dans cette expédition reçurent des gratifications plus ou moins fortes, qui allèrent de 20 à 1000 pièces d'or. Cet argent fut dépensé par eux dans les villes de Kaïrowan et de Sabrah, où ils se pourvurent de toutes les choses qui leur étaient nécessaires. Djauher conduisait avec lui mille chameaux chargés d'argent et d'armes. Il avait aussi un grand nombre de chevaux, et une quantité immense de munitions et de provisions de toute espèce. Moëzz se rendait chaque jour au camp de son général, s'entretenait avec lui en tête à tête, et lui donnait des conseils sur son expédition. Le jour fixé pour le départ, ce prince sortit pour aller faire ses adieux à Djauher. Ce général, qui était à la tête de son armée, se plaça debout devant le khalife, tandis que le prince, penché sur son cheval, lui parlait tout bas, de manière à n'être entendu de personne. Djauher baisa la main de Moëzz et le sabot de son cheval. Ensuite le khalife lui commanda de remonter à cheval et ordonna à ses fils, même à l'héritier présomptif de la couronne, à ses frères, à ses émirs et à tous les officiers de sa cour, de mettre pied à terre et de marcher devant Djauher, pour lui donner ainsi la plus grande marque d'honneur que pût recevoir un sujet. Le khalife se tournant vers les scheïkhs qui devaient accompagner l'expédition, leur dit : « Par Dieu, quand Djauher  
« marcherait tout seul, il effectuerait la conquête de

« l'Égypte : vous entrerez à Fostat avec vos habits or  
« dinaires, sans livrer de combat; vous habiterez les  
« palais détruits des enfants de Touloun, vous fon-  
« derez une ville appelée Kahirah, qui soumettra le  
« monde entier. » Moëzz ordonna de fondre l'or qu'il  
remettait à Djauher, et d'en former des meules, que  
l'on chargea sur le dos des chameaux, afin que la vue  
de tant de richesses produisît sur tous les esprits une  
vive impression. Ce prince, étant rentré dans son  
palais, envoya à Djauher sa robe et tout ce qui avait  
composé son costume, à l'exception de son anneau  
et de son caleçon, et en outre son cheval. L'armée  
partit de Kaïrowan le samedi 14<sup>e</sup> jour du mois de  
rebi-awal, l'an 358. Cependant le khalife avait écrit  
à tous les gouverneurs des villes qui se trouvaient  
sur la route, pour leur enjoindre, lorsqu'ils verraient  
approcher Djauher, de mettre pied à terre, et de  
marcher ainsi devant son cheval. Le commandant  
de Barkah, ne pouvant se résoudre à donner au gé-  
néral cette marque de soumission, lui offrit, s'il  
voulait l'en dispenser, une somme de cinquante  
mille pièces d'or. Djauher refusa l'argent, et insista  
pour que l'ordre du prince fût exécuté ponctuelle-  
ment; et l'officier fut contraint de se soumettre. Au  
moment où Djauher se disposa à partir, le samedi  
14<sup>e</sup> jour du mois de rebi-premier, cinq cents cava-  
liers berbers abandonnèrent son camp. Il leur en-  
voya des hommes éminents pour les engager à reve-  
nir, mais leurs sollicitations furent inutiles. Moëzz,  
en apprenant cette nouvelle, s'écria : « Dieu es

« trop grand pour appeler des Berbers à notre secours ! »

Au moment du départ de Djauher, le poète espagnol Mohammed bèn-Hani composa un poëme, dont voici quelques vers :

« J'ai vu de mes yeux un spectacle qui surpasse tout ce que  
« j'ai jamais entendu, j'ai vu avec effroi un jour plus terrible  
« que celui de la résurrection.

« Ce matin, il me semblait qu'un autre horizon avait pris  
« la place de l'horizon actuel, et que le soleil était revenu se  
« coucher au lieu où il se lève.

« Je n'ai su comment lui faire mes adieux et comment lui  
« adresser mes souhaits au moment de son départ.

« C'est le corps d'un homme dont les paupières ont à peine  
« goûté un léger repos, et qui n'a jamais passé une nuit en-  
« tière, livré à un sommeil tranquille.

« S'il s'arrête dans une contrée, elle se couvre de villes ;  
« s'il s'en éloigne, cette terre se change en un désert.

« Partout où il séjourne, avec lui séjournent les trésors, les  
« dons magnifiques et les tentes superbes.

« Des qu'il paraît, les guerriers s'écrient : Dieu est grand !  
« et le cliquetis des épées nues se fait entendre de toute part.

« Le cortège immense qui l'environne ressemble aux flots  
« d'une mer agitée, et brille d'une splendeur comparable à  
« la plus éclatante aurore.

« Dans ta première marche tu t'es dirigé vers Fostat. C'est  
« le plus heureux présage pour les desseins que tu médites.

« Si l'Égypte éprouve le tourment de la soif, voilà qu'un  
« Nil autre que le fleuve du même nom s'avance avec rapi-  
« dité.

Nowairi (man. de Leyde)

• Makrizi (man. 797 fol. 311 r.) Aboulmahasen (man. 671  
fol. 120 r.)

« Deja marche vers les habitants de cette contrée un homme avec qui on ne saurait lutter de générosité; un homme qui, non content de les consoler, les comblera de présents qui dépasseront leur attente. »

Lorsque Moëzz<sup>1</sup> envoya Djauher, pour faire la conquête de l'Égypte, il fit partir en même temps des vaisseaux chargés de grains et d'autres provisions, afin de soulager les habitants de cette contrée qui, comme je l'ai dit, étaient en proie aux horreurs de la famine.

Djauher, continuant sa marche, vint camper, avec toutes ses troupes, à un bourg nommé Teroudjeh, dans le voisinage d'Alexandrie.

Sur la première nouvelle des préparatifs de Moëzz et de la marche de Djauher<sup>2</sup>, les habitants de Fostat, s'étant concertés avec le vizir, avaient mandé de la ville d'Aschmouneïn Nahrir-Souriani, et lui avaient confié le commandement suprême; mais lorsqu'ils apprirent l'entrée de Djauher en Égypte, les habitants de Fostat, effrayés de l'approche d'un ennemi si redoutable, ayant pris conseil du vizir Djafar-ebn-Forat, résolurent de traiter avec Djauher, pour obtenir la paix, et une capitulation qui leur garantît à tous la possession de leurs propriétés. Ils prièrent le schérif Abou-Djafar Moslem-Hasani (ou Hasabi) de prendre dans cette affaire le rôle de négociateur. Il y consentit, moyennant

<sup>1</sup> Haïder-Razi, fol. 284 r.

<sup>2</sup> Nowaïri, (man. de Leyde

qu'on lui adjoindrait quelques habitants de la ville. On choisit pour cet objet Abou-Ismaïl-Ibrahim ben-Ahmed-Zeïnabi, Abou-Taïb-Abbas ben-Ahmed-Abbasi, le kadi Abou-Taher et autres. Nahrîr Souriani exigea pour conditions qu'il ne serait point forcé de paraître devant Djauher, qu'il posséderait à titre de fief la ville d'Aschmouneïn, qu'il recevrait le gouvernement de la Mecque ainsi que de Médine, et qu'il partirait immédiatement pour établir sa résidence dans le Hedjaz. Le vizir de son côté, remit aux négociateurs une lettre qui contenait ses propositions. Les députés partirent le lundi 19<sup>e</sup> jour du mois de redjeb, l'an 350, et arrivèrent au camp de Djauher qui était alors porté à Têroudjeh. Ce général reçut les envoyés avec les plus grands honneurs. Abou-Djafar lui remit les dépêches dont il était porteur; la négociation fut promptement terminée. Djauher accorda sans balancer toutes les demandes qui lui étaient faites, et en garantit l'exécution par un acte en bonne forme et conçu en ces termes : « Au nom du Dieu élément » et miséricordieux. Lettre adressée par Djauher, le » secrétaire, l'esclave du prince des croyants, Moëzz- » li-din-allah (sur qui reposent les bénédictions de » Dieu), à tous les habitants de l'Égypte, domiciliés » ou autres. J'ai reçu les envoyés que vous avez » députés pour s'aboucher avec moi, savoir : le » schérif Abou-Djafar (puisse Dieu prolonger ses » jours), le reïs Abou-Taher-Ismaël, Abou-Taïb » Hâschemi, le kadi et Abou-Djafar-Ahmed. Ils m'ont

« déclaré que vous désirez de moi un acte qui vous  
« garantisse votre sûreté personnelle, et la paisible  
« propriété de vos terres, de vos richesses, et de  
« tout ce que vous possédez. Je leur ai fait connaître  
« quels sont à votre égard les ordres bienveillants de  
« notre maître et seigneur le prince des croyants (sur  
« qui reposent les bénédictions de Dieu), afin que  
« vous louiez le Très-Haut des grâces qu'il vous fait,  
« et que vous reconnaissiez les bienfaits de notre sou-  
« verain. Hâtez-vous donc de témoigner une obéis-  
« sance qui vous servira de sauvegarde, qui vous  
« assurera le bonheur et une sécurité parfaite. En  
« effet, ce prince, en faisant marcher ses armées vic-  
« torieuses, ses troupes aguerries, n'a eu d'autre but  
« que de vous faire triompher, de vous défendre, de  
« combattre pour vous, car des mains ennemies  
« vous dépouillaient. L'infidèle exerçait sur vous sa  
« tyrannie, et dans sa cupidité se livrait à l'espoir de  
« dominer votre pays, d'envahir vos propriétés, vos  
« richesses, ainsi qu'il a fait dans les autres contrées  
« de l'Orient. Ses projets étaient bien cimentés, sa  
« fureur portée au plus haut point. Mais notre maître  
« et seigneur, le prince des croyants, l'a prévenu en  
« faisant marcher ses armées aguerries, ses troupes  
« victorieuses, afin de repousser cet ennemi, de  
« combattre pour vous et pour tous les musulmans  
« de l'Orient, qui sont livrés à l'opprobre et à l'in-  
« sulte, qui gémissent sous le poids des maux et de  
« l'adversité, qui vivent dans des alarmes conti-  
« nuelles, qui poussent des cris de détresse, et im-

« plorent à haute voix des secours. Personne n'est  
« venu à leur aide, si ce n'est un prince que leurs  
« malheurs ont attendri, dont leur infortune a fait  
« couler les larmes, a interrompu le sommeil; je  
« veux dire, notre maître et seigneur, le prince des  
« croyants. Il a voulu rendre la sécurité à ceux qui  
« étaient dans le découragement, faire renaître la  
« joie dans des cœurs livrés à la crainte et aux  
« alarmes, réorganiser le pèlerinage dont les lois et  
« les pratiques sont tombées en désuétude chez les  
« hommes que la terreur assiégeait, qui tremblaient  
« pour leur vie et leurs richesses; attendu que bien  
« des fois des attaques horribles avaient fait couler  
« leur sang. » Dans le cours de cette lettre, Djauher,  
par de longs raisonnements, exhortait les habitants  
de l'Égypte à la soumission. Après avoir fait signer  
cet acte par des témoins, il revêtit de robes d'hon-  
neur les députés, et les fit reconduire.

*(La suite à un prochain numéro)*

